CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES

2023-011 – Lot 2 343 486 – 4470, rue René-Dumas
2023-034 – Lot 6 490 127 – 2970, rue Lareau

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, que les demandes de dérogations mineures suivantes seront prises en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 3 mai 2023 :

2023-011 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la marge arrière de 6,88 mètres alors que la règlementation de zonage en vigueur exige une marge arrière minimale de 8 mètres.

2023-034 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme une marge latérale de 2,19 mètres alors que la règlementation de zonage en vigueur exige une marge latérale minimale de 3 mètres.

Toute personne intéressée par ces demandes pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 3 mai 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter les consultations écrites en annexe du présent avis public pour prendre connaissance des demandes de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 17 avril 2023

François Rioux
Greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 17 avril 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 17 avril 2023.

Donné à Carignan, ce 17 avril 2023

François Rioux
Greffier adjoint